BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

RECOMMANDE AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES

L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

BYRRH

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:20 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 7.35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 6:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 5 55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:45 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 10:20 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:40 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:25 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:20 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:20 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:20 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 3:15 p m
Mobile Accommodation ..... 3:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:20 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:00 a m

Texas and Pacific R. R.

Station Trans-Miss.

DEPART

Alexandria Local ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:45 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 9:45 p m

ARRIVEE

Alexandria Local ..... 3:15 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 7:30 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 7:30 a m
Torras Local ..... 11:15 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 6:30 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 3:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et California ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7.50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, California et points intermédiaires ..... 6:35 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:20 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:20 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 3:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaires..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 11:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaires..... 7:25 p m

Gulf Coast Lines.

N. O., T. & M. R. R.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée.
	"California Special".	
7.40 p m..	Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix.	9:20 p m
7:40 p m..	Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas	8:00 a m
	"Texas Daylight".	
7:45 a m..	Baton-Rouge, Opélousas, Eunice, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas....	9:20 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES.

Départ.		Arrivée.
7:00 a m..	Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	4:50 p m
	Tous les jours excepté dimanche.	
5:00 p m..	Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	9:00 a m
	Tous les jours.	
7:30 a m..	Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	6:40 p m
	Dimanche seulement.	
6:00 a m.....	Shell Beach Motor.....	9:00 a m
	Tous les jours excepté dimanche.	
8:00 a m.....	Shell Beach Motor.....	9:00 a m
	Dimanche seulement.	
5:00 a m..	Sportsmen's Special, Shell Beach	5:45 p m
	Dimanche seulement.	
5:00 p m.....	Shell Beach Motor.....	7:45 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement... 7:35 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:00 p m..	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 8:05 a m
8:00 p m..	Ar	Baton-Rouge	Dép.. 5:05 a m
8:50 p m..	Dép	Baton-Rouge	Ar.. 5:05 a m
10:00 p m..	Dép	Angola	Dép.. 2:55 a m
12:52 a m..	Dép	Mansura	Dép.. 11:19 p m
2:19 a m..	Ar	Alexandria	Dép.. 10:08 p m
2:19 a m..	Dép	Alexandria	Ar.. 10:55 p m
3:30 a m..	Dép	Aloha	Dép.. 8:42 p m
7:30 a m..	Ar	Shreveport	Dép.. 5:00 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m..	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 7:05 p m
7:55 a m..	Ar	Baton-Rouge	Dép.. 4:00 p m
10:00 a m..	Dép	Baton-Rouge	Ar.. 4:00 p m
12:01 p m..	Ar	Angola	Dép.. 2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:50 a m..	Dép	Shreveport	Ar.. 7.15 p m
9:21 a m..	Dép	Jampti	Dép.. 4.31 p m
11:59 a m..	Ar	Alexandria	Dép.. 2:00 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:25 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 9:50 a m

Consulat Général de France

522 BOURBON STREET.

(Ouvert de 9 heures à 3 heures, Samedi de 9 heures à Midi.)

Le Gérant du Consulat Général a l'honneur de porter à la connaissance des personnes dont les noms suivent, qu'ayant d'importantes communications à leur faire, il leur serait reconnaissant de se présenter en personne au Consulat Général, ou de lui envoyer leur adresse par la poste:

Alterac, Emile Adrien.
Amar, Hippolyte.
Anouilh, Jean Etienne.
Auclair, P. A.
Augrand, Joseph.
Aymard, Cyprien.
Azema.
Baleix, Emile.
Baron, Jacques.
Blanpain, Léon Paul.
Bordenave, Jean dit Hours.
Boulard, André Alexandre.
Bridier, Charles.
Brignand, Georges.
Carrouché, Daniel.
Castet, Bazile Jean Dominique.
Cazabot, Jean.
Chaubet, Jean François.
Cherpin, Paul.
Cournale, Jean Baptiste.
Crépel, Ambroise Joseph.
Darnaud, Justin.
Darribère, Bertrand dit Pargade.
Debouttiere, Théophile.
Dehport, Clément.
Descaunets, Eléonoré (Madame).
Despaux, Jean.
Durnerin, Eugène Louis.
Echetto, Pierre.
Esperon, François.
Favret, Abel Gustave Léon.
Figier, Camille Emile.
Fitte, J. B.
Goity, Jean Baptiste.
Gouazé, Michel.
Granier, Abel Clément.
Gras, Elie Théodore.
Hardy, Eugène Jules.
Hubert, Eugène Ernest Joseph.
Jegou Famille.
Mme Jenks, Agnès D.
Lacau, Guillaume.
Lantiat, Pierre.
Lamaison, Pierre.
Lapeyre, Bonnehon Jean Baptiste.
Latourrasse, Jean Pierre.
Lavedan, Valentin.
Lehuédé, Benoit.
Mandill, Antoine Jacques Michel.
Noveux François Marcelan.
Poisson, Pierre.
Purel, Jules Emile.
Quilici, Paul François.
Ricaud, Clément Dominique.
Sireix, Jean Maximim.
Mme Tache, épouse Philippes.
Tache, Catherine.
Tache, Céleste.
Tache, Thérèse.
Teston, Gabriel, Louis.
Toujas, André Augustin dit Domingirou.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations, etc

DU "BROWN DRUG STORE"

Au No. 929 rue Canal

Aussi, du bail important du dit local.

Metropolitan Bank vs. Brown's Drug Store.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,938 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux au No. 929 rue Canal:

Tout le contenu, les installations, meubles, marchandises, objets divers, etc., de la pharmacie située dans ce local, d'après l'inventaire au dossier.

Aussi le bail non-échu du dit local, No. 929 rue Canal; le dit bail expirant le 30 septembre 1918; le loyer étant comme suit:

Au 30 septembre 1916, $500 par mois.
Au 30 septembre 1917, $520.83 par mois.
Et au 30 septembre 1918, $541.67 par mois.
Le loyer est dû mensuellement.
Saisie dans le procès ci-dessus
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour la demanderesse.
Juillet 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de prix, aussi de meubles, etc.

J. P. Simmons Piano Co., Ltd., vs. Mlle Claire Marie Rader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,701 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508 à 512 rue Chartres, un bureau, une toilette, une bibliothèque.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour la demanderesse.
Juillet 11 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 3317, 3319 et 3325 rue Baudin (dans l'Ilet des rues Rendon et Banks et l'avenue Hagan).

The Savings and Homestead Association vs. Mme Anna McNeil, veuve de Henry L. Chase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,667 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baudin, Rendon et Banks et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos. 26 et 27 et mesurant, chacun, vingt-neuf pieds de face à la rue Baudin par une profondeur de cent seize pieds; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque sorte s'y rattachent.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 10 16 23 30—Juillet 7 13 13

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam Hollander vs. Lucius Bros.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 50,081 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un léger camion, et licence.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
Juillet 9 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. Joseph Barrangue.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,146 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principal du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Joseph Barrangue dans le procès No. 146,682, intitulé Joseph Barrangue vs. F. et P. Maestri, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour les demandeurs.
Juillet 9 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co. vs. Cedar Chemical Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,308 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No. 701 rue St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 15 juillet 1916, à 10 heures 00 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un bureau à chaîne, un bureau plat, un grand bureau, une petite table; un dactylographe, un coffre-fort en fer, une chaise, deux chaises, un bureau, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
DENEUBE, LEOVY ET GHAFFE ET ORIOL,
Avocats pour la demanderesse.
Juillet 1 8 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Location idéale pour Résidence, 1755 Avenue Jackson, deux lots de l'avenue St-Charles. Site splendide pour bâtir près de précédent, 37' 4" 4"' x 151' 9" 9"'.

In re Edmond Latreyte vs. Mme E. J. Michel et al., No. 112,756, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, et John Grote et al vs. Charles Feahney et al, No. 113,611, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division P—Consolidé.

Par Baccich & de Montluzin, M. A. Baccich, Encanteur, le MARDI 11 juillet 1916, à midi.

Sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 mai 1916, par l'Honorable Fred D. King, juge de la cour ci-dessus nommée, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1 — Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Baronne, Brainard et Joséphine, désigné par la lettre A sur un croquis annexé à un acte d'hypothèque passé dans le bureau de M. E. Trist, notaire, le 9ème jour de septembre 1904, et suivant ce croquis le dit lot mesure, en mesure américaine, 63 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Jackson, par 151 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant le tout des lots 5 et 6 et un morceau immédiatement adjacent au lot 4, sur un plan de Reitenstein, daté le 10 mars 1850.

Les améliorations consistent en une spacieuse demeure en bois, solidement bâtie, à deux étages, No. 1755 avenue Jackson, retirée de la rue, ayant barrière en fer sur le trottoir, et contenant deux grands salons, vestibules en bas et en haut, salle à manger, cuisine, office pour maître d'hôtel, offices de service, 5 chambres, salles de bain, offices, galerie couverte devant, et à l'arrière au rez-de-chaussée et au deuxième étage: aussi belles dépendances, reliées par galeries couvertes au corps de logis; étables, remises, chambres de domestiques au second étage, beaux terrains avec jardin.

2 — Un autre lot ou portion de terre, situé dans le même district et ilet, touchant la portion de terre ci-dessus décrite, désignée par la lettre B sur le même croquis, suivant duquel le dit lot ou portion de terre mesure, en mesure américaine, 37 pieds, 4 pouces et 8 lignes de face à la dite rue Jackson, par 151 pieds, 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et portion comprenant les lots 3 et 4 sur un plan de Reitenstein, daté le 16 mars 1850.

Ce beau site pour bâtir est situé dans la portion la plus préférée du voisinage résidentiel.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an, payables semi-annuellement, avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le payement de taxes pour l'année 1916, les timbres de revenu et l'acte de vente devant Erasle Vidrine, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera fait au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH, Encanteur.
WM. V. SEEBER, BUCK, WALSHE & BUCK, JOHN DYMOND, Jr., BERNARD, McCLOSKEY, Avocats.
Juillet 9 11

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 1815 et 1817 rue Nord Galvez, entre les rues Nouvelle-Orléans et Allen.

Third District Building Association vs. Théophile M. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,712 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1052, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Miro, Galvez et Allen, désigné comme lot No. 6 d'après un plan fait par S. N. Puejo, ancien voyer, daté du 2 mai 1843, et déposé dans les archives de A. Cuvillier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Galvez, par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-trois pieds trois pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 30—Juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2813 rue Bell (dans l'Ilet des rues White, De Soto et Dupré).

E. A. Carrère Co., Ltd., vs. Yves René Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,801 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B de l'Ilet carré No. 379, borné par les rues Bell (anciennement St-John), White, De Soto (anciennement Washington) et Dupré, selon un croquis et certificat d'arpentage annexé, daté du 8 juillet 1912, signé par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, en date neuf octobre 1912. Selon le dit croquis le dit lot ou portion de terre se trouve à une distance de soixante-neuf pieds, onze pouces et deux lignes du coin des rues Bell et White, et de là, mesure cinquante-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Bell; cinquante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur, sur une ligne latérale vers la rue White de cent vingt-neuf pieds, sept pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale, vers la rue Dupré, de cent trente-neuf pieds, un pouce et six lignes, et est composé de l'entier du lot No. sept, et de la majeure partie des lots Nos. Six et A. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2815 rue Bell.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal 1515 rue Léonidas (dans l'Ilet des rues Birch, Jeannette et Joliet).

Morris Feitel vs. Hypolite Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,352 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Une petite portion de terre, avec toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, étant l'arrière extrême du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas; la dite portion présentement vendue se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

2o—Une petite portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, et doit être prise à une distance de quatre-vingt pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas, et cette portion mesure dix pieds de face à la rue Léonidas par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD et GERALD NETTER,
Avocats pour le demandeur.
Juin 16 17 23 30—juillet 7 14 19 20.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Edmond Latreyte vs. Mme E. J. Michel et al., No. 112,756, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, et John Grote et al vs. Charles Feahney et al, No. 113,611, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division P—Consolidé.

Par Baccich & de Montluzin, M. A. Baccich, Encanteur, le MARDI 11 juillet 1916, à midi.

cieuse demeure en bois, solidement bâtie, à deux étages, No. 1755 avenue Jackson, retirée de la rue, ayant barrière en fer sur le trottoir, et contenant deux grands salons, vestibules en bas et en haut, salle à manger, cuisine, office pour maître d'hôtel, offices de service, 5 chambres, salles de bain, offices, galerie couvertes devant, et à l'arrière au rez-de-chaussée et au deuxième étage: aussi belles dépendances, reliées par galeries couvertes au corps de logis; étables, remises, chambres de domestiques au second étage, beaux terrains avec jardin.

2 — Un autre lot ou portion de terre, situé dans le même district et ilet, touchant la portion de terre ci-dessus décrite, désignée par la lettre B sur le même croquis, suivant duquel le dit lot ou portion de terre mesure, en mesure américaine, 37 pieds, 4 pouces et 8 lignes de face à la dite rue Jackson, par 151 pieds, 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et portion comprenant les lots 3 et 4 sur un plan de Reitenstein, daté le 16 mars 1850.

Ce beau site pour bâtir est situé dans la portion la plus préférée du voisinage résidentiel.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an, payables semi-annuellement, avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le payement de taxes pour l'année 1916, les timbres de revenu et l'acte de vente devant Erasle Vidrine, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera fait au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH, Encanteur.
WM. V. SEEBER, BUCK, WALSHE & BUCK, JOHN DYMOND, Jr., BERNARD, McCLOSKEY, Avocats.
Juillet 9 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 116,212. Bernard Cler vs. Mme Margaret Poppe, veuve d'Henri Bentz. Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans le procès intitulé Bernard Cler vs. Mme Margaret Poppe, veuve d'Henri Bentz, No. 116,212, le dit jugement rendu et lu en cour ouverte le 23 mai 1916, et signé le 30 mai 1916.

Le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, le vendra aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, MARDI le 11 juillet 1916, la propriété d'après l'inventaire décrite comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations dessus, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues France, Lesseps et Royale, désigné par le lot No. 1 de l'Ilet No. 3, le dit lot mesure 52 pieds 10 6-8 pouces de face à la rue France par 115 pieds de face et profondeur à la rue Chartres.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance sera représentée par lien du vendeur, notes payables dans un, deux ou trois ans après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de date jusqu'à payement, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acheteur assumera les taxes de 1916, l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acheteur, qui déposera 10 pour cent du prix d'achat, portant intérêt et pénalité, au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
LOYS CHARBONNET, O. S. LIVAUDAIS et N. P. SNEED, Avocats.
Juillet 2 9 11

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'Ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).

Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,807 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fig (autrefois Treizième), Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'Ilet carré No. 413-444 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 20 avril 1836, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
CONRAD MEYER, Jr.,
Avocat pour le demandeur.
Juin 30—Juillet 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, formant le coin des rues Valence et Coliseum. Les bâtisses portent le numéro municipal 1132 rue Valence.

Greater New Orleans Homestead Association vs. James P. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,809 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés